

## La critique TV de télérama du 29/11/2008

**T** Documentaire de Jenny Kéguiner (France, 2007). 49 mn. Inédit.

Les élections des conseils de prud'hommes, c'est demain. Pour saisir l'importance de leur rôle et leur manière de fonctionner, ce documentaire est parfaitement indiqué (1). Il consiste en une immersion au coeur des conseils de prud'hommes de Rennes et de Morlaix.

Jenny Kéguiner y a promené sa caméra pendant de longues semaines, ce qui lui a permis de suivre plusieurs affaires, depuis l'étape de la conciliation jusqu'au rendu du jugement. Si elle a recueilli le témoignage d'un conseiller, elle s'est surtout concentrée sur les demandeurs et leurs défenseurs, avocats ou délégués syndicaux.

Il est parfois plus difficile de perdre son travail que de divorcer. Ainsi, une plaignante se retrouve dans l'impossibilité de travailler car son employeur refuse à la fois de la licencier et de la payer. Deux autres salariés contestent le montant de leur indemnité de licenciement payée par un sous-traitant. Un autre s'oppose au motif de son renvoi pour absences répétées. A travers ces cas largement développés s'esquisse le portrait d'une justice concrète, vitale... et éprouvante. Car la violence des échanges - et particulièrement les arguments des employeurs - peut affecter des personnes déjà fragilisées. Ce documentaire rappelle aussi l'importance du droit du travail, défendu par une avocate de salariés visiblement passionnée par son métier comme par la « méchante » de l'histoire (elle plaide pour les patrons). A l'heure où certains voudraient en faire des confettis, c'est plutôt bienvenu.

(1) Tout comme celui de *Spécial investigation*, rediffusé sur Canal+ Décalé dimanche à 0h10 et demain à 2h50.

**Samuel Gontier**